

Favières, le 06 novembre 2020

## CONVOCATION

Les conseils ne peuvent pas être ouverts au public dans la mesure où le territoire national est placé en confinement. L'assistance, pour un citoyen, aux débats du conseil municipal, conseil communautaire ou comité syndical ne constitue pas un motif de dérogation pour sortir de chez soi. Source préfectorale.

**Madame, Monsieur, membres du conseil municipal de Favières,**

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal, qui aura lieu exceptionnellement, en raison de la crise sanitaire, à la **salle des fêtes**, située rue du marais

**Jeudi 12 Novembre à 19h00**

Ordre du jour :

Nomination d'un secrétaire

Approbation du procès-verbal du 01 octobre 2020

-Finances : pertes sur créances irrécouvrables

-Finances : décisions modificatives

-Urbanisme : Opposition au transfert du PLU à l'intercommunalité

-Urbanisme : Modification du PLU

-Conseil municipal : règlement intérieur

-Commission : mise en place d'un conseil municipal des jeunes

-SYAGE : avis sur la transformation du SYAGE en EPAGE

-Dématérialisation : Avenant pour transmission des actes budgétaires

-Dématérialisation : transmission de l'état-civil

-Recensement : recrutement et rémunération des agents recenseurs

-Transport : demande d'arrêt supplémentaire de la ligne 32

Vous remerciant à l'avance de votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.

Daniel PATU

Maire



NB : Vous devrez venir avec un masque, une solution hydroalcoolique sera mise à votre disposition.

Mairie de Favières-en-Brie

5, rue de la Brie - 77220 Favières-en-Brie - Tél. : 01.64.07.02.07 - Fax : 01.64.42.00.48

Secrétariat ouvert de 15h à 18h, les Lundi, Jeudi, Vendredi - Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h - Samedi de 10h à 12h

Email : [mairie-favieres@wanadoo.fr](mailto:mairie-favieres@wanadoo.fr) - Site web : [www.favieres77.fr](http://www.favieres77.fr)